

Décision

Générale

colonial

Décision n° 508 DU 2 AVRIL 1965 :

n° 508

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

2 avril 1965

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1965

Date du numéro

1 mai 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le bénéfice du magasin de dépôt est accordé à la Société Anonyme d'Industrie Alimentaire (S.I.A.L.).